

# RAPPORT DE PROGRESSION ANNUEL REDD+ (avec une mise à jour semi-annuelle)

**Pays : COTE D'IVOIRE**  
**Période : Août 2016 – Juillet 2017**

**Contexte:** Ce cadre méthodologique de rapport annuel national a été élaboré en cohérence avec la structure du cadre méthodologique de suivi évaluation du FCPF et son cadre logique et cadre de mesure des performances (CMP), afin de faciliter et de systématiser l'analyse des données. Le rapport semi-annuel national doit fournir à l'équipe de gestion du Fonds du FCPF (FMT) des indications des progrès de pays REDD+ dans la réalisation de leurs activités de préparation et de mise en œuvre de leurs programmes de réduction d'émissions dans le temps, de manière à ce que les données soient facilement consolidées et de fournir des indications sur le niveau de réalisation des résultats et impacts tels que définis dans le cadre M & E du FCPF.

**Préparation du rapport:** les rapports nationaux soumis doivent puiser dans le pays M & E pour la REDD+ (volet 6 de R-PP) et devraient être préparés en consultation avec les membres des groupes de travail REDD+ ou organismes équivalents. Les contributions des parties prenantes y compris les adresses IP et les OSC devraient être intégrés dans les rapports nationaux, et des points de vue divergents indicatifs de l'absence de consensus sur les questions spécifiques doivent être consignés dans le rapport des pays.

**Calendrier du rapport:** Il est prévu que les rapports annuels d'avancement de pays soient soumis au FMT le 15 Août de chaque année. Le rapport doit se baser sur une auto-évaluation des progrès. Une mise à jour de ce rapport pays sera également présentée le 15 Mars de chaque année.

---

## 1. Résumé du rapport

Description brève de l'appui du FCPF dans le pays (sous forme de tirets lister les activités financées par le FCPF uniquement). Les informations doivent résumer les progrès accomplis, les tâches clé accomplies, avec un accent sur les résultats de haut niveau et les problèmes soulevés durant cette période. Des éclaircissements sur les prochaines étapes dans la période qui suit sont également souhaités.

*Résumé :*

### Les tâches clés accomplies

- Obtention d'un financement additionnel de 5 millions de dollars américains du FCPF et extension de deux années de la date de clôture du projet prévue en Septembre 2017 afin de permettre l'achèvement d'un certain nombre d'activités indispensables à la finalisation de l'infrastructure nationale du mécanisme REDD+ en Côte d'Ivoire ;
- 257 personnes dont 14% de femmes informées, sensibilisées et consultées parmi les parties prenantes ;
- Diagnostique d'organisation et de fonctionnement de la société civile pour appuyer le mécanisme REDD+ ;
- Validation du rapport d'étude du mécanisme de gestion des plaintes par les parties prenantes nationales et par la Banque mondiale le 22 novembre 2016 ;
- Elaboration d'une première version de la stratégie nationale REDD+ avec l'ensemble des parties prenantes qui a été présentée à la COP 22 à Marrakech du 7 au 18 Novembre

- 2016 ;
- Consultations nationales et régionales pour l'élaboration du Document de programme de réduction des émissions ;
  - Elaboration et validation par l'ensemble des parties prenantes de la note conceptuelle du Programme d'investissement Forestier (PIF).

### **Problèmes soulevés**

- La revue approfondie de la Banque mondiale a occasionné un ralentissement des activités. Cela s'est matérialisé par une transmission tardive (15 mai 2017) du Plan de Travail et de Budget Annuel et du Plan de Passation de marché 2017 ;
- Le retard de la finalisation de l'étude sur les instruments de sauvegarde.

### **Les prochaines étapes**

- L'opérationnalisation de Comité National et du comité technique interministériel de la Commission nationale REDD+ ;
- Renforcement des capacités des parties prenantes et particulièrement des communautés locales ;
- Recrutement de 20 animateurs communautaires pour réaliser les activités d'information, de sensibilisation, de consultations et de consultations des parties prenantes dans les régions et départements du pays ;
- Mise en œuvre du mécanisme de gestion des plaintes ;
- Finalisation et validation de la stratégie nationale REDD+ ainsi que son intégration dans les politiques sectorielles ;
- Elaboration du registre nationale ;
- Elaboration du plan de partage des bénéfices ;
- Finalisation et validation des différents instruments de sauvegarde (EESS, CGES, CPR, CF, PGPP, CGPC)<sup>1</sup> ;
- Renforcement des capacités des acteurs nationaux sur l'Evaluation environnementale et Sociale Stratégique et les outils de sauvegarde élaborés ;
- Evaluation du R-package ;
- Finalisation et validation du Document de programme de réduction des émissions ;
- Elaboration et validation du Document du Projet du PIF.

---

<sup>1</sup> EESS : Evaluation Environnementale Sociale et Stratégique

CGES : Cadre de Gestion Environnementale et Sociale

CPR : Cadre de Politique de Réinstallation

CF : Cadre fonctionnel de gestion

PGPP : Plan de gestion des pestes et pesticides

CGPC : Cadre de Gestion du Patrimoine Culturel

## 2. Principales tâches effectuées et résultats obtenus durant la période

Données qualitatives et quantitatives sur les progrès effectués en fonction des résultats attendus.

La section ci-dessous doit fournir des données qualitatives et quantitatives sur les progrès effectués amenant aux résultats attendus dans les paragraphes suivants. L'information doit être fournie de manière cumulative. Si les informations demandées ne sont pas disponibles ou non pertinentes au moment de la déclaration, utiliser la mention « ne pas appliquer – na »

Montant des investissements (non-FCPF) reçus au cours du processus R-PP (FCPF M&E Framework Indicator I.2.B.i.):	
<u>Source:</u> ONUREDD (FAO, PUND et PNUE)	<u>Montant accordé:</u> 3, 210,000
<u>Source:</u> Union Européenne (EFI)	<u>Montant accordé:</u> 437,000
<u>Source:</u> Institut de recherche pour le développement (IRD)	<u>Montant accordé:</u> 250,000
<u>Source:</u> Agence Française de développement	<u>Montant accordé:</u> 2, 431,000
<u>Source:</u> Gouvernement	<u>Montant accordé:</u> 245,000
Montant des investissements (non-FCPF) reçus au cours de la mise en place des activités pertinentes dans le cadre de l'ER Programme (ex : FIP, bailleurs bilatéraux, secteur privé). (FCPF M&E Framework Indicator I.2.B.i.):	
<u>Source:</u> FIP	<u>Montant accordé:</u> 24, 000,000
<u>Source:</u> DGM	<u>Montant accordé:</u> 4, 500,000
<u>Source:</u> C2D CORENA	<u>Montant accordé:</u> 4, 000,000

Décrire la manière dont les parties prenantes participent et sont engagées dans le processus de décisions de la REDD (FCPF M&E Framework Indicator 1.3.A):

**Fournir des exemples de comment les IPs et CSOs sont représentés dans les arrangements institutionnels de la REDD+ au niveau national.**

Les organes de la Commission nationale REDD+ (Comité Nationale, Comité Technique Interministériel et le Secrétariat Exécutif Permanent) sont composés de représentants des neuf (9) catégories des parties prenantes qui ont été identifiées lors de la préparation du R-PP. Ce sont les représentants: des communautés locales (vivant dans et près des forêts et constituées des Autochtones, des Allochtones et des Allogènes), de la société civile, des autorités traditionnelles, des universités et centres de recherche, du secteur privé, de l'administration publique, des médias, des élus locaux et des partenaires techniques et financiers. Ces derniers ont été désignés par leurs structures de tutelle et participent à toutes les activités en lien avec le mécanisme REDD+.

De plus, étant membres des instances de décision, le secteur privé et les communautés locales sont conviés et participent activement à toutes les sessions de préparation de l'ERPD et du PIF. Certains de leurs membres ont été des délégations de présentation et d'approbation de la notes d'idées du programme de réduction des émissions et du Programme d'investissement forestier.

Exemples de plateformes de parties prenantes engagées dans le pays qui se rencontrent régulièrement pour discuter et fournir des inputs au processus de préparation REDD+ (FCPF M&E Framework 3.2.a.):

<p><b>Fréquence:</b> Trimestriel</p> <p>Chaque 2 mois jusqu' à la fin de la stratégie Chaque fois que c'est nécessaire</p>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Session du Comité national (29 mars 2017) et du comité technique interministériel (22 mars 2017). Ces sessions n'ont pas pu respecter les fréquences des réunions. Une seule a été réalisée pour chaque organe.</li><li>- Comité de suivi dans le cadre de l'élaboration de l'Évaluation Environnementale Sociale et Stratégique (EESS).</li><li>- Comité de travail sur le Programme d'investissement Forestier</li></ul>
--	--

**Exemples des ressources rendues disponibles pour permettre la participation active des IPs , CSOs et communautés locales dans la préparation nationale à la REDD+.**

Pour permettre leur participation active à la préparation nationale à la REDD+, les frais de transport, hébergement, nourriture sont pris en charge chaque fois qu'ils sont sollicités. De plus, un appui matériel a été apporté à la plateforme de la société civile.

Environ plus de 200 000 dollars US ont été alloués pour leur participation pendant le période couverte par ce rapport.

**Nombre et type de réformes politiques initiées, complètes ou en cours en accord avec les standards REDD+ si existants (FCPF M&E Framework Indicator I.3.B.):**

**Nombre et type de réformes politiques durant la période du rapport qui sont:**

**En cours: 1**

- Intégration de la stratégie dans les politiques sectorielles

**Complète: 3**

- Textes d'application nouveau code forestier (loi n°2014-427 du 14 juillet 2014 portant code forestier) ;
- Prise en compte des piliers du développement durable dans la planification nationale grâce à l'outil de modélisation de type T21 ;
- Le plan National de Développement 2016-2020 en incluant les enjeux de la REDD+

**Décrire ces réformes politiques:**

La réglementation forestière de RCI est régie par deux lois : (i) la loi n° 65-255 du 4 août 1965, relative à la protection de la faune et à l'exercice de la chasse et (ii) loi n°2014-427 du 14 juillet 2014 portant code forestier. Cette seconde loi définit des objectifs de restauration et de préservation de la ressource forestière (taux minimum de couverture forestière de 20% du territoire), ce qui colle avec les objectifs de REDD+. L'appui financier et technique de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) grâce à un cofinancement de ses programmes *UE FAO FLEGT* et *ONUREDD* s'est penché sur 8 textes d'application sur les 24 du code forestier en vue de l'intégration des préoccupations REDD+/FLEGT. Ces 8 textes d'application ont été élaborés et validés par l'ensemble des parties prenantes.

L'outil de modélisation du modèle T21 a été élaboré avec l'appui du Millénium Institute pour prendre en compte des piliers du développement durable dans la planification nationale. L'outil permettra d'analyser les différents scénarii de développement et choisir la meilleure sur la base de l'analyse des aspects économiques, sociaux et environnementaux ainsi que les interactions entre les différents secteurs. Cet outil permettra d'améliorer la vision 2040 de la RCI et informer l'élaboration de prochain Plan National de Développement (PND) en s'assurant que les forêts soient gérées durablement.

**La conception de la stratégie nationale REDD+ traite des indicateurs pour l'amélioration des conditions de vie des populations locales et pour la conservation de la biodiversité. (FCPF M&E Framework Indicator 3.B.):**

**Donner des exemples de la façon dont la stratégie nationale REDD aborde les moyens de subsistance des communautés locales et la conservation de la biodiversité.**

La stratégie nationale REDD+ a été élaborée de manière itérative avec l'Évaluation

Environnementale et Sociale Stratégique (EESS) ; ce qui a permis d'intégrer et de valoriser les besoins et attentes des populations ainsi que la protection de la biodiversité dans les options stratégiques.

Cela se matérialise par la proposition d'activités qui permettront de réduire la pauvreté en milieu rural. Il s'agit de faire de l'intensification agricole pour améliorer les rendements et éviter la déforestation. Améliorer également la sécurité alimentaire par la promotion des cultures vivrières en associations avec les cultures pérennes et les reboisements qui seront faits.

De plus, la stratégie nationale envisage des questions de création d'emplois pour les jeunes et les femmes par le développement de nouveaux emplois liés aux solutions énergétiques durables ainsi que les travaux à forte intensité de mains d'œuvre dans le reboisement et la transformation du bois. Aussi, le renforcement des droits des communautés locales dans la gestion des ressources naturelles par la sécurisation du foncier et le renforcement de leurs capacités pour prendre un rôle actif dans la gestion des forêts.

Enfin, la protection des forêts naturelles et la conservation de la biodiversité dans les zones de production se fera à travers le renforcement de la compétitivité des commodités agricoles ivoiriennes au niveau du marché mondial et le renforcement de la résilience des systèmes de production face au changement climatique.

### **3. Progrès réalisés au niveau des sous-composantes du RPP**

#### **3.1. Progrès réalisés dans la Readiness REDD+**

*Comme synthèse des évaluations des livrables suivants, décrire brièvement ici les progrès réalisés au cours de la période considérée dans l'élaboration de la Readiness du pays (FCPF M & E Cadre des indicateurs 1.A.): jusqu'à 300 mots si possible.*

#### **Progrès réalisés au cours de la période considérée dans l'élaboration de la Readiness du pays :**

- Les premières sessions des organes de la commission nationale REDD+ (Comité nationale et comité technique interministériel) dans le courant du premier trimestre 2017 sont une avancée notable ;
- 6291 personnes dont 13% de femmes informées, sensibilisées et consultées parmi les parties prenantes sur le mécanisme REDD+ ;
- Validation du rapport d'étude du mécanisme de recours et de gestion des plaintes par les parties prenantes nationales et l'approbation par la Banque mondiale le 22 novembre 2016 ;
- Elaboration d'une première version de la stratégie nationale REDD+ avec l'ensemble des parties prenantes qui a été présentée à la COP 22 à Marrakech du 7 au 18 Novembre 2016 ;
- Les versions provisoires des rapports de l'EESS et des instruments de sauvegarde ;
- Elaboration du niveau de référence national et soumission à la CCNUCC
- Elaboration du plan d'action Système National de Surveillance des Forêts sur la période 2017-2020, ainsi que la disponibilité d'une approche méthodologique pour le suivi et l'évaluation de la déforestation;
- Obtention d'un financement additionnel de 5 millions de dollars américains du FCPF et extension de deux années de la date de clôture du projet prévue en Septembre 2017 afin de permettre l'achèvement d'un certain nombre d'activités indispensables à la finalisation de l'infrastructure nationale du mécanisme REDD+ en Côte d'Ivoire ;

Indiquer laquelle des composantes ou sous composantes du RPP du pays a reçu l'appui du FCPC à travers l'accord de don de préparation (>3.4 million USD)		
Composantes	Sous-composantes	Appui du FCPF (Oui/Non)
1. Organisation et Consultation	1a. Dispositifs nationaux de gestion de la participation	Oui
	1b. Consultation et Participation des parties prenantes	Oui
2. Stratégie de préparation à la REDD+	2a. Evaluation de l'utilisation des terres, de la politique forestière et de la gouvernance	Oui
	2b. Options stratégiques de la REDD+	Oui
	2c. Cadre de mise en œuvre	Oui
	2d. Impacts environnementaux et sociaux	Oui
3. Développement d'un scénario de référence		Non
4. Conception d'un système de suivi des forêts (MRV et sauvegardes)	4a. Système national de suivi des forêts	Non
	4b. Système d'information sur les bénéfices multiples, autres impacts, la gouvernance et les sauvegardes.	Non

Niveau d'accomplissement global des résultants prévus/envisagés en accord avec le don de préparation financé par le FCPF (>3.4 million USD) (FCPF M&E Framework 1.3.b.):

<p><u>Résultats prévus/envisagés:</u></p> <p>Toutes les parties prenantes sont formées, informées et consultées sur la REDD+ ;</p> <p>Stratégie nationale REDD+ élaborée</p> <p>mécanisme de recours et de gestion des plaintes</p> <p>Une étude des impacts socio-environnementaux a été faite et un cadre de gestion ad hoc est mis en place et fonctionnel ;</p> <p>Un niveau de référence national est élaboré de façon crédible et transparente ;</p> <p>Un système de Mesure, Notification et Vérification (MNV) des GES et autres</p>	<p><u>Niveau d'accomplissement</u><sup>2</sup>:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 257 personnes dont 14% de femmes informées, sensibilisées et consultées parmi les parties prenantes sur le mécanisme REDD+ ;</li> <li>- Elaboration d'une première version de la stratégie nationale REDD+ avec l'ensemble des parties prenantes qui a été présentée à la COP 22 à</li> <li>- Validation du rapport d'étude du mécanisme de recours et de gestion des plaintes par les parties prenantes nationales et l'approbation par la Banque mondiale le 22 novembre 2016 ;</li> <li>- Les versions provisoires des rapports de l'EESS et des instruments de sauvegarde ;</li> <li>- Elaboration du niveau de niveau de référence national et soumission à la CCNUCC</li> <li>- Elaboration du plan d'action Système National de Surveillance</li> </ul>	<p><u>Evaluation</u><sup>3</sup>:</p> <table border="1" data-bbox="971 317 1448 642"> <tr> <td></td> <td></td> <td><i>Progrès significatifs</i></td> </tr> <tr> <td></td> <td><input checked="" type="checkbox"/></td> <td><i>Bonne progression mais sujet encore à</i></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td><i>Développement requis</i></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td><i>Pas encore de progrès enregistrés</i></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td><i>Non Applicable</i></td> </tr> </table> <p><i>Justification:</i></p> <p><i>La stratégie et les instruments de sauvegardes ne sont pas encore achevés et il faut revoir le mode de sensibilisation des parties prenantes</i></p>			<i>Progrès significatifs</i>		<input checked="" type="checkbox"/>	<i>Bonne progression mais sujet encore à</i>			<i>Développement requis</i>			<i>Pas encore de progrès enregistrés</i>			<i>Non Applicable</i>
		<i>Progrès significatifs</i>															
	<input checked="" type="checkbox"/>	<i>Bonne progression mais sujet encore à</i>															
		<i>Développement requis</i>															
		<i>Pas encore de progrès enregistrés</i>															
		<i>Non Applicable</i>															

<sup>2</sup> Les pays sont censés fournir des données sur le niveau global de la réalisation des étapes prévues tel que défini dans leur accord de don de la Readiness, et, le cas échéant, sur leur accord de don supplémentaire pour un don additionnel de 5 millions de dollars. Par exemple, pour leur accord de don de la Readiness, (> 3,4 millions de USD), les pays doivent fournir des données sur (i) l'appui à la coordination du processus de préparation REDD + et consultations des parties prenantes; (Ii) la contribution à la conception d'une stratégie nationale REDD +; et (iii) la préparation d'un scénario de référence national pour la REDD +.

<sup>3</sup> Le niveau de réalisation des jalons prévus selon le don RF approuvé sera résumé par les progrès réalisés liés à la synthèse d'une réalisation globale, qualitative exprimée selon un code quatre couleurs et ensuite expliqué. Dans le cas où l'évaluation n'est pas applicable, un cinquième code couleur "non applicable" peut être sélectionné.

Ce code couleur est basé sur le système contenu dans le Cadre d'évaluation du R-Package.

aménités est fonctionnel.	des Forêts sur la période 2017-2020, ainsi que la disponibilité d'une approche méthodologique pour le suivi et l'évaluation de la déforestation;	
---------------------------	--	--

**Degré de réalisation des étapes prévues par composante R-PP et sous-composante (FCPF M & E cadre 1.3.c.). Les pays s'engagent à mettre en œuvre de la sous-composante du R-PP une fois par an, dans le cadre des rapports soumis avant le 15 Août de chaque année.**

	Sous-composante	Progrès par rapport aux objectifs annuels		Evaluation <sup>4</sup> (Sélectionner la couleur adéquate)
		Résultats prévus	Accomplissements	

<sup>4</sup> Le niveau de réalisation des étapes prévues par composante R-PP devrait être auto-évalué et rapporté, ainsi que résumé par les scores de progrès liés à la synthèse de cette réalisation globale, qualitative exprimée selon un code quatre couleurs, puis brièvement expliqué. Dans le cas où l'évaluation n'est pas applicable, un cinquième code couleur «non applicable» peut être sélectionné. Ce code couleur est basé sur le système contenu dans le Cadre d'évaluation du R-Package., les critères d'évaluation R-Package sont destinés à aider les pays à identifier, planifier et suivre leurs progrès dans la Readiness avec les aspects fondamentaux et les résultats escomptés des activités de préparation de la Readiness contenues dans le Cadre d'évaluation R-Package.

	Sous-composante	Progrès par rapport aux objectifs annuels		Evaluation <sup>4</sup> (Sélectionner la couleur adéquate)		
		Résultats prévus	Accomplissements			
Composante 1 du R-PP –Organisation et Consultation	<p><b>Sous-composante 1a</b> – Dispositifs Nationaux de gestion REDD+</p> <p><i>Objectif</i> : mettre en place un cadre institutionnel national de préparation pour gérer et coordonner les activités REDD+ tout en intégrant REDD+ dans des stratégies plus larges</p> <p><i>Critères Pays d'auto-évaluation</i>: (i) crédibilité et transparence; (ii) mandate et budget opérationnels; (iii) mécanisme de coordination multisectoriel et collaboration intersectorielle; (iv) capacité de supervision technique; (v) capacité de gestion de fonds; (vi) mécanisme de recours et de gestion des plaintes</p>	Mise en place et fonctionnement des organes de gestion du processus REDD+	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Le Comité National et le Comité Technique Interministériel ont été officiellement installés par le Ministre en charge de l'Environnement en 4 Juillet 2016. Cette installation doit être réorganisée pour tenir compte de l'évolution du contexte et du choix des représentants des membres des comités.</li> <li>– Aussi, les membres statutaires du SEP-REDD+ doivent être installés et jouer pleinement leur rôle pour soutenir les contractuels et les fonctionnaires du SEP-REDD+ ;</li> <li>– La commission nationale dispose d'un budget pour assurer les activités des comités</li> </ul>			<i>Progrès significatifs</i>
					<input checked="" type="checkbox"/>	<i>Bonne progression mais sujet encore à amélioration</i>
						<i>Développement requis</i>
						<i>Pas encore de progrès enregistrés</i>
						<i>Non Applicable</i>

Sous-composante	Progrès par rapport aux objectifs annuels		Evaluation <sup>4</sup> (Sélectionner la couleur adéquate)		
	Résultats prévus	Accomplissements			
<p><b>Sous-composante 1b</b> – Consultation et Participation des parties prenantes</p> <p><i>Objectif: consultation et large participation des parties prenantes clés pour les futurs programmes REDD +, pour assurer la participation des différents groupes sociaux, la transparence et la responsabilisation de la prise de décision</i></p> <p><i>Critères Pays d'auto-évaluation: (i) la participation et l'engagement des principales parties prenantes; (ii) les processus de consultation; (iii) le partage de l'information et de l'accessibilité à l'information; (iv) la mise en œuvre et la divulgation publique des résultats de la consultation</i></p>	<p>– Activités d'information, de formation, de sensibilisation, de consultations</p> <p>– Outils de communication disponibles et diffusés</p> <p>– Engagement du secteur privé</p>	<p>– 6291 personnes dont 13% de femmes informées, sensibilisées et consultées parmi les parties prenantes sur le mécanisme REDD+ ;</p> <p>– De nombreux outils de communication ont été confectionnés et diffusés (T-shirt, Kakemono, Banderoles, prospectus, Dépliants, Calendriers, Bloc-notes,)</p> <p>– Des accords de partenariat ont été signés entre le SEP-REDD+ et entreprises agroindustriels (Mondelez, CEMOI) et des conventions avec les interprofessions des filières agricoles (Hévéa et palmier à huile) pour une agriculture zéro déforestation</p>			Progrès significatifs
				<input checked="" type="checkbox"/>	Bonne progression mais sujet encore à amélioration
					Développement requis
					Pas encore de progrès enregistrés
					Non Applicable
Justification :					

	Sous-composante	Progrès par rapport aux objectifs annuels		Evaluation <sup>4</sup> (Sélectionner la couleur adéquate)		
		Résultats prévus	Accomplissements			
Composante 2 du R-PP – Stratégie de préparation à la REDD+	<p><b>Sous-composante 2a:</b> Evaluation de l'utilisation des terres, de la politique forestière et de la gouvernance</p> <p><i>Objectif: identification des principaux moteurs de la déforestation et / ou la dégradation des forêts, ainsi que les activités concernant la conservation, la gestion durable des forêts et du renforcement des stocks de carbone forestier</i></p> <p><i>Critères Pays d'auto-évaluation: (i) l'évaluation et l'analyse; (ii) la hiérarchisation des moteurs / obstacles directs et indirects à l'augmentation/amélioration du couvert forestier; (iii) les liens entre moteurs / obstacles et les activités de REDD +; (iv) des plans d'action pour traiter des droits relatifs aux ressources naturelles, au régime foncier, à la gouvernance; (v) les implications pour le droit et la politique forestière</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Analyse des facteurs directs et indirects de la déforestation ;</li> <li>– Finalisation et validation des études nécessaires pour alimenter la stratégie nationale REDD+ ;</li> <li>– Synergie entre les processus REDD+ et APV-FLEGT sur la gouvernance forestière</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– L'étude des moteurs de la déforestation a été finalisée et validée par l'ensemble des parties prenantes. Elle a permis de déterminer les facteurs directs et indirects de la déforestation et de proposer 8 axes stratégiques dont 5 pour les facteurs directs et 3 pour les facteurs indirects ;</li> <li>– 7 études ont été nécessaires pour alimenter la stratégie nationale REDD+.</li> <li>– Ces études ont toutes été validées par l'ensemble des parties prenantes ;</li> <li>– Un plan d'action commun FLEGT/REDD+ a été finalisé et renseigne sur les grands lignes de la collaboration entre les deux coordinations en vue de la synergie d'action entre le FLEGT et la REDD+.</li> <li>– De plus, les deux processus ont participé activement à l'élaboration des textes d'application du Code forestier.</li> <li>– La première version stratégie nationale REDD+ décrit comment traiter les questions liées au foncier, aux ressources naturelles et à la subsistance des communautés rurales</li> </ul>		<input checked="" type="checkbox"/>	Progrès significatifs
					<input type="checkbox"/>	Bonne progression mais sujet encore à amélioration
					<input type="checkbox"/>	Développement requis
					<input type="checkbox"/>	Pas encore de progrès enregistrés
					<input type="checkbox"/>	Non Applicable

Sous-composante	Progrès par rapport aux objectifs annuels		Evaluation <sup>4</sup> (Sélectionner la couleur adéquate)																	
	Résultats prévus	Accomplissements																		
<p><b>Sous-composante 2b:</b> Options stratégiques de REDD+</p> <p><i>Objectif:</i> Mettre en place un ensemble de politiques et programmes de lutte contre les causes de la déforestation et / ou la dégradation des forêts</p> <p><i>Critères Pays d'auto-évaluation:</i> (i) la sélection et la hiérarchisation des options stratégiques de REDD +; (ii) l'évaluation de faisabilité; (iii) les implications pour les options stratégiques sur les politiques sectorielles existantes</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Sélection et hiérarchisation des options stratégiques ;</li> <li>– Elaboration de la stratégie nationale REDD+ ;</li> <li>– Intégration de la stratégie nationale dans les politiques sectorielles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– A partir des facteurs directs et indirects de la déforestation, 8 axes stratégiques ont été définies et hiérarchisées ;</li> <li>– Une première version de la stratégie nationale REDD+ a été élaborée et validée par l'ensemble des parties prenantes. Cette version a été présentée à la COP 22 à Marrakech ;</li> <li>– L'intégration de la stratégie nationale REDD+ dans les politiques sectorielles se fera après son adoption par le gouvernement.</li> </ul>	<table border="1"> <tr> <td></td> <td></td> <td>Progrès significatifs</td> </tr> <tr> <td></td> <td><input checked="" type="checkbox"/></td> <td>Bonne progression mais sujet encore à amélioration</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>Développement requis</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>Pas encore de progrès enregistrés</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>Non Applicable</td> </tr> </table>			Progrès significatifs		<input checked="" type="checkbox"/>	Bonne progression mais sujet encore à amélioration			Développement requis			Pas encore de progrès enregistrés			Non Applicable	<p><i>Justification :</i></p> <p><i>La première version de la stratégie sera améliorée au regard des observations et commentaires des parties prenantes avant le quatrième trimestre et soumis au gouvernement pour son adoption</i></p>	
		Progrès significatifs																		
	<input checked="" type="checkbox"/>	Bonne progression mais sujet encore à amélioration																		
		Développement requis																		
		Pas encore de progrès enregistrés																		
		Non Applicable																		

Sous-composante	Progrès par rapport aux objectifs annuels		Evaluation <sup>4</sup> (Sélectionner la couleur adéquate)		
	Résultats prévus	Accomplissements			
<p><b>Sous-composante 2c:</b> Cadre de mise en œuvre de la REDD+</p> <p><i>Objectif:</i> Mettre en place des cadres institutionnel, économique, juridique et de gouvernance crédibles et transparents nécessaires pour mettre en œuvre les options stratégiques de REDD +</p> <p><i>Critères Pays d'auto-évaluation:</i> (i) l'adoption et la mise en œuvre de la législation / réglementation; (ii) des lignes directrices pour la mise en œuvre; (iii) mécanisme de partage des avantages; (iv) registre national et de la surveillance du système REDD + et activités REDD +</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Elaboration du plan de partage des bénéfices</li> <li>– Système nationale de paiement pour services environnemen taux (PSE)</li> <li>– Discussion sur l'élaboration du registre national</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– le plan de partage des avantages qui est encore embryonnaire et en cours de réflexion avec les principales parties prenantes ;</li> <li>– Un guide de PSE a été élaboré. Sur cette base, un projet pilote a été développé en partenariat Public-Privé avec le chocolatier Mondelez ;</li> <li>– Bien que embryonnaire, les discussions sur l'élaboration du registre national ont débuté avec une catégorie de parties prenantes ;</li> </ul>			Progrès significatifs
					Bonne progression mais sujet encore à amélioration
					Développement requis
					Pas encore de progrès enregistrés
					Non Applicable
			<p><i>Justification :</i> L'ensemble des instruments du cadre de mise en œuvre sera développé au cours de l'année 2017.</p>		

Sous-composante	Progrès par rapport aux objectifs annuels		Evaluation <sup>4</sup> (Sélectionner la couleur adéquate)															
	Résultats prévus	Accomplissements																
<p><b>Sous-composante 2d:</b> Impacts sociaux environnementaux</p> <p><i>Objectif: Assurer la conformité avec l'approche commune et préparer un Cadre de gestion environnementale et sociale spécifique national(CGES)</i></p> <p><i>Critères Pays d'auto-évaluation: (i) analyse des questions de sauvegarde sociales et environnementales; (ii) la conception de la stratégie REDD + par rapport aux impacts; (iii) Cadre de gestion environnementale et sociale</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Finalisation et validation du rapport de l'EESS et des instruments de sauvegarde environnementale et sociale (CGES, CF, CPR, PGPP, CGPC) par les parties prenantes et Agence Nationale de l'Environnement ;</li> <li>– Vulgarisation des instruments de sauvegarde auprès des parties prenantes à la SN REDD+ ;</li> <li>– La première version de la stratégie nationale REDD+ prend en compte les impacts environnementaux et sociaux.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Les rapports provisoires de l'EESS et des instruments de sauvegarde sont disponibles ;</li> <li>– Les versions finales seront disponibles après la stratégie nationale REDD+.</li> </ul>	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="text-align: center;"></td> <td style="text-align: center;"><input type="checkbox"/></td> <td style="text-align: center;">Progrès significatifs</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;"></td> <td style="text-align: center;"><input checked="" type="checkbox"/></td> <td style="text-align: center;">Bonne progression mais sujet encore à amélioration</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;"></td> <td style="text-align: center;"><input type="checkbox"/></td> <td style="text-align: center;">Développement requis</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;"></td> <td style="text-align: center;"><input type="checkbox"/></td> <td style="text-align: center;">Pas encore de progrès enregistrés</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;"></td> <td style="text-align: center;"><input type="checkbox"/></td> <td style="text-align: center;">Non Applicable</td> </tr> </table> <p><i>Justification :</i></p> <p><i>La version finale de la stratégie nationale REDD+ permettra au cabinet en charge de l'étude de finaliser l'EESS et les instruments de sauvegarde. Cela est prévu avant la fin de l'année 2017.</i></p>		<input type="checkbox"/>	Progrès significatifs		<input checked="" type="checkbox"/>	Bonne progression mais sujet encore à amélioration		<input type="checkbox"/>	Développement requis		<input type="checkbox"/>	Pas encore de progrès enregistrés		<input type="checkbox"/>	Non Applicable
	<input type="checkbox"/>	Progrès significatifs																
	<input checked="" type="checkbox"/>	Bonne progression mais sujet encore à amélioration																
	<input type="checkbox"/>	Développement requis																
	<input type="checkbox"/>	Pas encore de progrès enregistrés																
	<input type="checkbox"/>	Non Applicable																

	Sous-composante	Progrès par rapport aux objectifs annuels		Evaluation <sup>4</sup> (Sélectionner la couleur adéquate)		
		Résultats prévus	Accomplissements			
Composante 3 du R-PP – Scenarior de référence / Niveau de	<p><b>Composante 3</b> – Scénario de référence et niveau de référence</p> <p><i>Objectif: Développement de l'approche générale pour établir un NERF / NRF</i></p> <p><i>Critères Pays d'auto-évaluation: (i) la démonstration de la méthodologie; (ii) l'utilisation des données historiques, et ajustées aux circonstances nationales; (iii) la faisabilité technique de l'approche méthodologique, et la cohérence avec les orientations et lignes directrices de la CCNUCC / GIEC.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Les données nécessaires à l'élaboration du NERF sont collectées et/ou archivées</li> <li>– Des consultations sont réalisées pour la rédaction de la méthodologie du NERF/NRF</li> <li>– Le NERF/NRF est rédigé et soumis à la CCNUCC</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Les données nécessaires à l'élaboration du NERF ont été collectées</li> <li>– Une méthodologie consensuelle pour l'élaboration du niveau de référence REDD+ a été élaborée avec l'ensemble des parties prenantes</li> <li>– Le niveau de référence national a été élaboré et soumis à la CCNUCC</li> </ul>			<i>Progrès significatifs</i>
					<input checked="" type="checkbox"/>	<i>Bonne progression mais sujet encore à amélioration</i>
						<i>Développement requis</i>
						<i>Pas encore de progrès enregistrés</i>
						<i>Non Applicable</i>
				Justification :		

	Sous-composante	Progrès par rapport aux objectifs annuels		Evaluation <sup>4</sup> (Sélectionner la couleur adéquate)		
		Résultats prévus	Accomplissements			
Composante 4 du R-PP : Système de suivi des forêts et Sauvages	<p><b>Sous-composante 4a:</b> Système National de Suivi des Forêts</p> <p><i>Objectif: Concevoir et développer un système de surveillance des forêts opérationnel et décrire l'approche pour améliorer le système au fil du temps</i></p> <p><i>Critères Pays d'auto-évaluation: (i) la documentation de l'approche de surveillance; (ii) la démonstration de la mise en œuvre précoce; (iii) les arrangements institutionnels et capacités en matières de forêts.</i></p>	– Le système national de Suivi des Forêts (SNSF) est opérationnel	<p>– Un plan d'action SNSF sur la période 2017-2020 a été élaboré ;</p> <p>– Une approche méthodologique pour le suivi et l'évaluation de la déforestation est disponible ;</p> <p>– Les cadres nationaux ont été formés sur les thématiques liées au SNSF</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Inventaire forestier</li> <li>• Télédétection et suivi des forêts ;</li> </ul> <p>– Les données pays sur la biomasse forestière (facteurs d'émissions) ont été collectées et sont disponibles</p>		<i>Progrès significatifs</i>	
					<input checked="" type="checkbox"/>	<i>Bonne progression mais sujet encore à amélioration</i>
						<i>Développement requis</i>
						<i>Pas encore de progrès enregistrés</i>
						<i>Non Applicable</i>
				Justification :		

Sous-composante	Progrès par rapport aux objectifs annuels		Evaluation <sup>4</sup> (Sélectionner la couleur adéquate)		
	Résultats prévus	Accomplissements			
<p><b>Sous-composante 4b:</b> Système d'information sur les bénéfices multiples, autres impacts, la gouvernance et les sauvegardes.</p> <p><i>Objectifs: préciser les aspects non-carbone prioritaires pour la surveillance par le pays</i></p> <p><i>Critères Pays d'auto-évaluation: (i) l'identification des aspects non-carbone pertinents et les questions sociales et environnementales; (ii) le suivi, le reporting et le partage de l'information; (iii) Les arrangements institutionnels et les capacités – les sauvegardes</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Réalisation de l'étude de la « Cartographie des bénéfices multiples de la REDD+ en Côte d'Ivoire » et vulgarisation auprès des parties prenantes ;</li> <li>– Conception de mi-parcours du Système d'information sur les Sauvegardes (SIS) ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Rapport provisoire disponible ;</li> <li>– Prise en compte des commentaires des parties prenantes suite à l'atelier de validation nationale de l'étude;</li> <li>– Recrutement du cabinet en charge de réaliser le système d'informations sur les sauvegardes (SIS) ;</li> <li>– Atelier d'information et de compréhension du SIS</li> <li>– Préparation des missions de consultations des parties prenantes.</li> </ul>		<i>Progrès significatifs</i>	
				<i>Bonne progression mais sujet encore à amélioration</i>	
				<input checked="" type="checkbox"/>	<i>Développement requis</i>
					<i>Pas encore de progrès enregistrés</i>
					<i>Non Applicable</i>
			Justification :		<i>La mise en place du SIS est prévue d'ici la fin de l'année 2017.</i>

Taux de décaissement du don de préparation du FCPF à la REDD (>3.4 million USD) en pourcentage (FCPF M&E Framework 1.3.d.):																	
	Taux	Suivi															
Don RF- taux de décaissement vs. Décaissements prévus	94%	<p>Sélectionnez l'icône correspondant</p> <table border="1"> <tr> <td></td> <td><input checked="" type="checkbox"/></td> <td>Près de 10% de variance avec planification</td> </tr> <tr> <td></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td>Entre 10-25% de variance avec</td> </tr> <tr> <td></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td>Entre 25-40% de variance avec</td> </tr> <tr> <td></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td>Plus de 40% de variance</td> </tr> <tr> <td></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td>Non Applicable</td> </tr> </table>		<input checked="" type="checkbox"/>	Près de 10% de variance avec planification		<input type="checkbox"/>	Entre 10-25% de variance avec		<input type="checkbox"/>	Entre 25-40% de variance avec		<input type="checkbox"/>	Plus de 40% de variance		<input type="checkbox"/>	Non Applicable
	<input checked="" type="checkbox"/>	Près de 10% de variance avec planification															
	<input type="checkbox"/>	Entre 10-25% de variance avec															
	<input type="checkbox"/>	Entre 25-40% de variance avec															
	<input type="checkbox"/>	Plus de 40% de variance															
	<input type="checkbox"/>	Non Applicable															

Taux de décaissement du budget total R-PP en pourcentage (FCPF M&E Framework 1.3.d.):																	
	Taux	Suivi															
Taux de décaissement total du Budget R-PP vs décaissements prévus (y compris d'autres sources de financement et de subvention de préparation du FCPF)	64,7%	<p>Sélectionnez l'icône correspondant</p> <table border="1"> <tr> <td></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td>Près de 10% de variance avec planification</td> </tr> <tr> <td></td> <td><input checked="" type="checkbox"/></td> <td>Entre 10-25% de variance avec</td> </tr> <tr> <td></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td>Entre 25-40% de variance avec</td> </tr> <tr> <td></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td>Plus de 40% de variance</td> </tr> <tr> <td></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td>Non Applicable</td> </tr> </table>		<input type="checkbox"/>	Près de 10% de variance avec planification		<input checked="" type="checkbox"/>	Entre 10-25% de variance avec		<input type="checkbox"/>	Entre 25-40% de variance avec		<input type="checkbox"/>	Plus de 40% de variance		<input type="checkbox"/>	Non Applicable
	<input type="checkbox"/>	Près de 10% de variance avec planification															
	<input checked="" type="checkbox"/>	Entre 10-25% de variance avec															
	<input type="checkbox"/>	Entre 25-40% de variance avec															
	<input type="checkbox"/>	Plus de 40% de variance															
	<input type="checkbox"/>	Non Applicable															

### 3.2. Engagement des parties prenantes dans l'approche REDD+

Exemples des actions/activités dans/pour lesquelles les IPs, CSOs, et communautés locales communautés participent activement, si existantes (FCPF M&E Framework 3.1.a.):	
Action/activité:	Décrire la participation des IP, CSO et communautés locales :
Informations/formations Sensibilisation Consultations  Elaboration de la stratégie nationale REDD+	Les parties prenantes au processus REDD+ sont impliquées et associées à toutes les activités du SEP-REDD+ La participation des parties prenantes se fait sur toutes les activités du SEP-REDD+. En fonction des objectifs des activités, une cible ou plusieurs cibles sont visées. Pour les études du démarrage jusqu'à leur validation les parties prenantes fortement impliquées sont associées avec toujours les communautés locales et les organisations de la société civile. Des consultations régionaux ciblant divers acteurs (IP, CSO et Communautés Locales), pour le mécanisme REDD+, la stratégie, le FIP et l'ERPD.

		La presence des parties prenantes s'est matérialisée à chacune des activités du SEP-REDD+ suite à la designation d'un représentant des différentes categories des parties prenantes. Il faut tout de même noter que la representation des femmes reste assez faible lors de ces activités. Pour les prochaines activités la méthode de quotas sera utilisée.		
Nombre de représentants nationaux IP et CSO REDD (hommes/femmes) ayant été formés avec succès par les programmes du FCPF (FCPF M&E Framework 3.1.b.):				
<u>Lister les formations qui ont eu lieu</u>	<u>Durée (nb de jours)</u>	<u>Nb de participants Nb d'hommes / Nb de femmes</u>		<i>Objectifs en termes de nombre d'hommes et de femmes formés par</i>
- 26-27 Juillet 2016 : Atelier de formation des membres du comité national REDD+ sur les Changements Climatiques et la REDD+ ;	<u>2 jours</u>	27 participants (22 hommes (H) et 5 femmes (F))		<input checked="" type="checkbox"/>
- 10 Octobre 2016 : Atelier de présentation des résultats de l'étude sur les moteurs de déforestation et de dégradation en Côte d'Ivoire ;	<u>1 jour</u>	34 participants dont 31 H et 3 F		
- 18 Octobre 2016 : Atelier de formation sur le système d'information sur les garanties environnementales et sociales	1 jour	14 participants dont 12 H et 2 F		<i>Non Applicable</i>

### 3.3. Partage des connaissances

Le pays a-t-il développé et publié des documents/produit permettant le partage des connaissances REDD+ avec le soutien du FCPF :	
Oui/Non: Oui	<p><u>Fournir une liste des publications des connaissances REDD+, si existantes, Durant la période couverte par ce rapport :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Dépliants sur le mécanisme REDD+ et son avancée en Côte d'Ivoire;</li> <li>- Dépliants sur les causes directs et indirects de la deforestation;</li> <li>- Dépliants sur la première version de la stratégie;</li> <li>- Kakemono sur agriculture zero deforestation, les PSE, le mécanisme REDD+;</li> <li>- Production de calendrier contenant des informations sur le mécanisme REDD+</li> <li>- Publication d 'articles et d'évènements sur le site internet <a href="http://www.reddplus.ci">www.reddplus.ci</a></li> </ul>

Combien de personnes ont pu avoir accès à ces ressources documentaire (connaissance REDD), si existantes :

Nombre total par ressource documentaire: 1500 dépliants

Nb d'hommes: 832

Nb de femmes: 468

Est-ce que des experts nationaux ont pu/déjà participé à des activités (d'apprentissage) Sud-Sud ? Si oui, combien (hommes et femmes) ?

<u>Oui/Non:</u> Oui	<u>Lister les activités d'apprentissage Sud-Sud</u> La mission d'échange d'expériences avec le Costa Rica a permis de : <ul style="list-style-type: none"><li>- Faire des visites de terrains (parcs nationaux, plantation durable) ;</li><li>- Rencontre avec les associations communautaires ;</li><li>- Avoir des séances de travail sur les systèmes de paiement pour services environnementaux et sur les MRV ;</li><li>- Signer un mémorandum d'entente</li></ul>	<u>NB d'hommes:</u> (représentants IP/CSO, représentants du secteur public) 8 hommes issus du secteur public et de la société civile  <u>NB de femmes:</u> (représentants IP/CSO, représentants du secteur public) 1 femme issue du secteur public
------------------------	--	--

#### 4. Problématiques, défis et risques

Cette section doit présenter des problèmes, des difficultés ou des contraintes rencontrées par le pays à réaliser des progrès pour atteindre les résultats attendus de la REDD + (produits, résultats et impacts possibles) ainsi que les principales causes et leur effet attendu sur le plan de travail. Les actions qui ont été menées pour surmonter ou gérer ces contraintes / défauts / problèmes identifiés doivent être indiquées. Chaque problème / contrainte doit être déclaré sous forme de points séparés, avec les changements proposés associés à la planification du travail pour les six mois / 1 an à venir pour y remédier, comme il convient.

Il est prévu que le pays surveille les changements dans les hypothèses qui sous-tendent la logique d'intervention du FCPF au niveau national et d'autres risques importants qui pourraient survenir. Cette section doit expliquer à travers un récit tout changement dans le niveau de risque associé aux différentes hypothèses, ou de décrire de nouveaux risques qui peuvent avoir émergé ayant une incidence considérable sur le travail de planification nationale en matière de soutien du FCPF pour l'année prochaine et au-delà, ainsi que les mesures connexes nécessaires pour répondre à ce changement.

- La mise en place tardive des organes de gestion de la Commission nationale REDD+ (Juillet 2016) n'a pas permis de respecter les dates des sessions du comité nationale et du Comité technique interministériel (4 sessions/années). De plus, les organes statutaires du SEP-REDD+ n'ayant pas été installés à fragiliser le fonctionnement du SEP-REDD+ ;
- La mise en œuvre des recommandations de la revue approfondie de la banque mondiale sur la gestion financière a occasionnée un retard dans l'exécution des activités depuis le début d'année 2017. Après la nouvelle réorganisation de l'équipe du Projet, les activités ont bien repris ;
- La coordination des missions d'appui et de supervision des Partenaires techniques et financiers du mécanisme REDD+ doit être faite de manière à organiser par moment des missions conjointes en fonction des objectifs et également à échanger et s'accorder sur les agendas des uns et des autres ;
- L'organisation de la société civile pour appuyer le mécanisme REDD+: les problèmes de leadership au niveau de la plateforme l'OIREN a amené le SEP-REDD+ ainsi que ces partenaires à faire un diagnostic de la participation de la société civile et des communautés locales au mécanisme REDD+ en Côte d'Ivoire.

## 5. Principales leçons apprises

Fournir les informations sur les leçons importantes apprises depuis le début du processus de préparation à la REDD+.

On attend de cette section qu'elle soit assez substantielle en faisant référence aux différentes leçons apprises, documents d'analyse développés, et / ou aux expériences faites traitant des questions particulières de la REDD +.

- La compréhension du mécanisme REDD+ par les parties prenantes nécessite l'utilisation des techniques de sensibilisation et d'information de proximité. C'est dans ce contexte qu'il est prévu de signer des conventions avec les radios de proximité et la Radio-télévision pour diffuser des informations sur le mécanisme REDD+. De plus des animateurs communautaires seront recrutés pour réaliser des sensibilisations, formations, consultations dans les différentes régions et départements des zones agrologiques ;